

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2011039

Signataire : ML/SRC

OBJET :Attribution d'une subvention complémentaire à l'Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers (OMJA), au titre de l'exercice 2011

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention entre l'Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers et la commune,

Vu le budget communal,

Considérant la fin de mise à disposition de l'OMJA de trois agents par la commune et le besoin de compenser les nouvelles dépenses du personnel réalisées par l'association,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE : d'attribuer une subvention complémentaire de 79 760 € à l'Office Municipal de la Jeunesse au titre de l'exercice 2011

DIT : que la dépense sera imputée au : 400-65-74

Pour le Maire

L'adjoint délégué